

Mettons le monde en mouvement

Communiqué de presse du 2 juin 2016

Coopération internationale: le Conseil national suit la proposition du Conseil fédéral

Le Conseil national a débattu longuement ce matin sur le message 2017-2020 concernant la coopération internationale. C'est finalement la proposition du Conseil fédéral, ratifiée récemment par la commission de politique extérieure (CPE-N), d'allouer 0,48% du revenu national brut pour la coopération internationale qui a été votée à 63%.

Un recul par rapport à ces deux dernières années

La matinée a été longue au Parlement. Différents scénarios ont plané sur le sort de la coopération suisse. Il y avait une proposition de la commission des finances de redescendre à 0,4%, celle d'un recul de l'aide à 0,48%, mais aussi une proposition par étapes qui visait le 0,6% pour la fin du message 2021-2024 et 0,7% en 2028, conformément à l'objectif que s'est donnée la Suisse.

Finalement, le Parlement a choisi de suivre l'avis du Conseil Fédéral et de la Commission de politique extérieure du Parlement et de trancher en optant pour la voie médiane du 0,48%. Le pire a donc été évité, mais le vote de ce jour implique que la Suisse passera de 0,5% en 2015 à 0,48% au mieux lors des prochaines années concernées par ce message. Cette réduction de 0,02% représente tout de même 150 millions de francs suisses.

L'aide suisse ne sera pas conditionnée

Lors du débat, plusieurs interventions ont aussi plaidé pour davantage de conditions pour l'aide de la Suisse. Des parlementaires ont proposé que tous les coûts liés à la gestion de l'asile et de la migration soient chargés au budget de la coopération internationale. D'autres ont proposé que l'aide soit allouée en priorité aux pays disposant d'accords de réadmission avec la Suisse. Ces propositions ont toutes été rejetées.

Néanmoins, il faut tout de même saluer le fait que de nombreux parlementaires ont défendu la valeur du travail réalisé par la coopération.

Un plaidoyer pour la cohérence

Le Conseiller fédéral Burkhalter a souligné l'importance de la politique extérieure suisse et rappelé que la solidarité profite aussi à notre pays en contribuant à améliorer sa sécurité: "Le message sur la coopération internationale qui regroupe les domaines touchant à l'aide humanitaire, la coopération au développement, la promotion de la paix sont un ensemble cohérent qui permet d'augmenter la force de frappe de la politique extérieure suisse", selon le conseiller fédéral Burkhalter.

Prochaine étape: discussion au Conseil des Etats

Lors de la prochaine séance d'automne, le Conseil des Etats se prononcera à son tour sur ces mêmes crédits cadres. La Fédération genevoise de coopération enjoint donc les élu-e-s à soutenir une politique de coopération forte et dans la droite ligne des engagements pris par notre pays aux Nations Unies en 2015 en faveur du 0,7%.

Genève, le 2 juin 2016

Maribel RODRIGUEZ
Secrétaire générale
079 138 35 64

Yanik MARGUERAT
Chargé de communication
077 208 62 67